

CERTIFICAT CEFRI

N° 704 E

Délivré à la société :

CENTRE D'ETUDE DE L'ENERGIE NUCLEAIRE

Boeretang 200
2400 MOL BELGIQUE

LE CEFRI ATTESTE QUE L'ORGANISATION MISE EN PLACE POUR ASSURER LA QUALIFICATION ET LE SUIVI DU PERSONNEL DE CATEGORIE "A" OU "B" TRAVAILLANT SOUS RAYONNEMENTS IONISANTS EST CONFORME AUX SPECIFICATIONS DU CEFRI.

Le présent certificat est valable 4 ans à partir du **25 octobre 2006** ⁽¹⁾ sauf suspension ou annulation notifiée entre temps à la société ci-dessus.

Décision du **25 octobre 2006**

Le Président du Comité de Certification



Gérard GALLET

(1) : date de certification initiale qui est celle de la décision du Comité de Certification, ou date du renouvellement qui est la date anniversaire de la certification initiale.